

UNION POPULAIRE

INFOS

N° 9 - 15 décembre 2024

Le N° 8 de notre journal était un «SPÉCIAL - VOTATIONS» de huit pages que nous avons diffusé à 25 000 ex. d'où un retard dans nos parutions ordinaires qui reprennent avec ce numéro.

SCRUTINS DU 24 NOV 2024

Quelques succès, mais un échec majeur à surmonter



En vue des votes du 24 novembre, l'Union Populaire appelait à un 7xNON populaire et de gauche, le PLR défendait un 7xOUI bourgeois et rétrograde. Résultats du match 6 à 1 à Genève en faveur de la gauche... Mais on a perdu sur le vote le plus important.

Sur le plan fédéral, avec l'ASLOCA, nous étions en campagne pour un double NON contre la péjoration du droit du bail au détriment des locataires et en défense du droit au logement. On a gagné. Sur ce même front du logement nous refusions une modification de la loi genevoise (dite LGZD) qui introduisait des privilèges antidémocratiques d'un autre âge pour les propriétaires, mettant en danger la construction de logements abordables. On a gagné.

En matière de droits démocratiques aussi, nous défendons le contrôle populaire sur les tarifs TPG, introduit par le succès d'une initiative de l'AVIVO, un contrôle qui est indispensable pour refuser les hausses de tarifs et maintenir le cap vers la gratuité des transports en commun... On a gagné.

Face à la gravité de la crise climatique, nous défendons l'amélioration des transports publics (fréquence, confort, vitesse commerciale, connexions) et la marche vers leur gratuité, contre la proposition absurde d'élargir les autoroutes à coups de milliards, à laquelle il fallait opposer un NON sans appel. On a gagné à Genève et au plan fédéral.

A Genève, à contre-courant du vote national, on a même gagné à plus de 65% de NON contre EFAS, cette sinistre entreprise visant à confier encore plus la gestion du financement des soins aux assureurs-maladie.

Mais enfin, au plan cantonal, nous appelions à voter NON à une modification de la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP). Sur ce point important le PLR l'a malheureusement emporté. En faisant un cadeau indu aux privilégié·e·s, cette loi privera les caisses de l'État de 430 millions et mettra en péril – par exemple - les subsides qui permettent à un grand nombre d'entre nous de payer nos primes maladie. Les 108 millions dont les communes sont privées aurait quant à eux permis un parascolaire amélioré et gratuit !

A Genève, le PLR a donc été désavoué 6x le mois dernier, mais il a traversé avec ses arguments démagogiques concernant la baisse d'impôts soi-disant « pour tous ». Sur cet objet, la gauche n'a pas réussi à rassembler une majorité populaire pour le NON.

Il aurait fallu pour le moins pour ça une plus forte campagne commune rassemblant toute la gauche politique et syndicale en faveur des 7x NON articulés de manière conséquente. D'autant que, malgré les succès de ce 24 novembre, le vote sur la fiscalité est une défaite importante dont se gargarise le PLR, c'est un véritable vote de classe où la bourgeoisie

a réussi à faire primer les intérêts de la sienne et à montrer qui commande toujours dans ce canton.

Raison de plus pour féliciter les dix quartiers populaires de la Ville de Genève qui ont voté NON sur ce point, jusqu'à 58% à Prairie-Délices, avec plus de 55% à Mail-Jonction et 57% à Crochettes Vidollet...

Les mêmes résultats, la même résistance est possible demain, dans toute la couronne péri-urbaine des Avanchets à Onex... de Meyrin à Lancy, à condition de s'y implanter, d'y travailler, d'y mobiliser les habitant·e·s. Un défi que l'Union Populaire a entrepris de relever, modestement en se présentant pour commencer aux municipales de mars prochain à Onex et à Lancy.

Le Comité de l'Union Populaire

À LIRE DANS CE NUMÉRO:

- P2 Budget GE + Explosion des dividendes
- P3 Le DDE dans l'illégalité
- P4 1000 fr. de l'AVIVO volés aux vieux + Mobilisation du secteur santé-social
- P5 Un impôt auto foireux
- P6 Le CF s'attaque au salaire minimum
- PP 7-8-9 Municipales GE-Onex-Lancy
- P10 Sacrifices humains
- P11 Vote sur AVS21 au TF
- P 12 IN des jeunes Vert·e·x·s
- PP 13-14-15 Italie - USA - Syrie
- P16 Rouge, le film à voir le 19.12 à GE

Budget 2025

UNE UNANIMITÉ DE MAUVAIS AUGURE



Un budget voté sans opposition (aucun parti ne l'a refusé), c'est un peu comme un match gagné par forfait : aucune satisfaction à en retirer. Mais c'est surtout l'insuffisance du budget 2025 qui frappe.

Les partis, englués dans leurs dogmes et contradictions, ont doté Genève d'un plan financier qui fait fi des besoins de la population. « Ah, ça aurait pu être pire... ! » entend-on.

Certes... et alors ? Cela ne doit pas occulter que les nouveaux postes votés sont un cache-misère par rapport aux moyens réclamés dans les services, en particulier dans la santé, le social, la formation et la sécurité.

Des postes qui manquent

Les services publics, qui assurent les prestations directes à la population, souffrent encore et toujours, de manière croissante, au vu du manque récurrent d'effectifs, notamment. Hausse des dossiers à l'Hospice général, manque de postes aux HUG pour la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, forces de police insuffisantes, IMAD en difficulté, etc. la liste du défaut de moyens est longue...

Aucun amendement sérieux, susceptible de recueillir une majorité et d'améliorer le budget n'a été proposé, et pour cause. La peur de coupes dans les postes a fait son effet. Il s'agissait donc de préserver ce que l'on savait insuffisant. Pourtant, de

l'autre côté, la droite qui avait soutenu la baisse d'impôts (votation du 24 novembre 2024, qui profitera en priorité aux nantis) et donc le manque de recettes pour l'Etat, ne pouvait que feindre de s'offusquer du déficit (255 millions), assez faible d'ailleurs au regard des résultats faramineux des comptes de l'Etat des années précédentes.

Un faux-semblant de débat budgétaire

Ce petit jeu de « *Je te tiens, tu me tiens, par la barbichette...* » est affligeant. Bref, le débat budgétaire entre le parlement et le Conseil d'Etat a été tué dans l'œuf et d'un point de vue démocratique, cela n'a rien de réjouissant.

Que penser par ailleurs d'un employeur qui refuse d'indexer les salaires, même de 0,2% (!) alors que l'inflation est bien réelle et que c'est en fait, au regard de la loi – donc sans compter l'augmentation des loyers et des primes maladie...–, un cumul à 1,76% qu'il faudrait accorder ?

La lutte contre la vie chère, la pauvreté croissante, la précarité d'une partie toujours plus grande de la population ne semblent plus émouvoir grand monde parmi les élues et élus de cette République.

L'absence de la gauche radicale au parlement fait aussi des dégâts... mais il faudra attendre 2028!

Olivier Baud

Les inégalités ne cessent d'exploser

On ne peut plus ouvrir un journal sans constater que les plus riches sont quotidiennement assaillis de bonne nouvelles, contrairement à l'écrasante majorité d'entre nous. En voici quelques exemples récents...

La dernière étude de l'OIT, sur les perspectives sociales et de l'emploi dans le monde, parue en septembre 2024, établit que la part de l'ensemble des richesses créées dévolue au travail n'a cessé de diminuer depuis 20 ans. Si celle-ci était restée constante, le travail pourrait se partager aujourd'hui 2400 milliards de dollars de plus. La différence est allée pour l'essentiel dans les poches des gros actionnaires.

Cet indicateur montre à quel point, un capitalisme de plus en plus déréglé peut miser sur l'exploitation toujours accrue du travail humain et de la nature, seuls générateurs de richesses nouvelles, pour les concentrer dans un nombre toujours plus restreint de mains.

Tournons-nous vers le petit monde choyé des gros actionnaires, qui empochent d'énormes revenus en dormant, pour reprendre la formule de François Mitterrand. Selon le Global Dividend Index de la société Janus Henderson, au 2e trimestre 2024, les dividendes mondiaux ont atteint le record historique de 606 milliards de dollars, en hausse de 8,2 %.

En 2024, grâce à l'augmentation des dividendes versés et à la croissance de la valeur des actifs en leur possession, les 3000 milliardaires du monde ont ainsi vu leurs fortunes croître de 17%.

En Suisse, selon Bilanz, dopées par l'envolée des marchés boursier et immobilier, mais aussi par l'augmentation des dividendes distribués, les fortunes cumulées des 300 familles les plus riches ont atteint le sommet historique de 834 milliards de francs, en augmentation de 5% par rapport à 2023. Ce montant dépasse la valeur de l'ensemble des richesses créées au cours d'une année dans ce pays. (JB)

Ouverture des magasins le dimanche

BACHMANN BARBOTAIT BIEN DANS L'ILLÉGALITÉ !

Le Département de l'économie et de l'emploi (DEE), présidé par la Conseillère d'État Delphine Bachmann du « Centre » (ex PDC), a sombré dans une illégalité crasse en tentant, par un coup de force unilatéral, d'imposer une ouverture généralisée des magasins à Genève le dimanche 22 décembre prochain.

Ce putsch – au final avorté – est intervenu à un moment où pas moins de quatre projets de loi, qui risquent de finir en référendums, visent à libéraliser les heures d'ouverture des magasins en révisant la Loi sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM). Ils sont pendants devant la commission de l'économie du Grand Conseil. Plusieurs projets fédéraux visent également à étendre les horaires d'ouverture, notamment pour les dimanches, ce qui représenterait une dégradation significative des conditions de travail du commerce de détail.

Le DEE au tribunal

Heureusement, les deux syndicats UNIA et SIT ont porté l'affaire devant la Chambre administrative de la Cour de justice. La décision du Tribunal est tombée le 28 novembre, marquant un revers significatif pour le DEE qui avait estimé, à tort, que l'emploi de personnel ce jour-là pouvait se faire sans autorisation spécifique.

La Cour a jugé que cela contrevenait aux dispositions, tant de la Loi cantonale

(LHOM) que de la Loi fédérale sur le travail (LT). Ces lois exigent que l'emploi de personnel le dimanche soit encadré par l'une ou l'autre de deux conditions: une convention collective de travail étendue (qui n'existe pas) ou une autorisation exceptionnelle délivrée par l'autorité compétente.

En validant l'ouverture prévue, sans respecter l'une de ces deux exigences, l'État se moquait non seulement du cadre légal, mais aussi de la volonté populaire exprimée dans les urnes à réitérées reprises sur le sujet.

Magasins fermés le 22 décembre

Suite à l'arrêt de la Chambre administrative, un commerce voulant ouvrir le 22 décembre devrait solliciter une autorisation exceptionnelle d'employer du personnel auprès de l'inspection du travail (OCIRT). Or, les conditions prévues par la LT pour accorder une telle autorisation ne sont pas réunies, comme l'a déjà confirmé le Tribunal fédéral concernant les fêtes de fin d'année... qui ne sont nullement exceptionnelles

mais tombent – comme chacun-e sait - régulièrement et à dates fixes.

Les syndicats ont donc demandé au DEE de garantir que l'inspection du travail (OCIRT) ne délivre aucune autorisation d'ouverture exceptionnelle le 22 décembre, comme aussi de revenir sur la décision de la Police du commerce (PCTN) d'ouvrir les magasins ce jour-là, dès lors qu'ils ne pourront pas y employer du personnel.

Si les syndicats et les vendeuses-eurs ont bien entendu salué la décision de la Cour en leur faveur, deux organisations patronales enrégées se sont fendues d'un ultime recours au Tribunal fédéral en défense de la décision d'ouverture. Mais il est hautement improbable que le TF se prononce avant le 22 décembre, ce combat d'arrière-garde inutile vise donc juste à manifester une détermination douteuse à laquelle les vendeuses et vendeurs mobilisés pour améliorer leurs conditions de travail apporteront la réponse qu'elle mérite

Danielle Parmentier

VOX POPULI

Le 28 novembre 2021, les électeurs-trices du Canton rejetaient, à une claire majorité (de 54% de NON) la Loi 12871 proposée par le gouvernement et la majorité de droite du parlement modifiant la LHOM. Ceci suite à un référendum de la gauche politico-syndicale auquel nous avons activement participé et que le personnel de vente avait fortement soutenu.



Parmi les modifications prévues par la loi refusée, dont une extension des horaires le samedi, on trouvait surtout... la possibilité pour les commerces d'être ouverts et d'occuper du personnel trois dimanches par an jusqu'à 17h00. Ceci sur simple décision de la police du commerce et sans exiger – comme c'est le cas actuellement dans la loi – l'existence d'une convention collective de travail étendue dans la branche, comportant le cas échéant des améliorations des conditions de travail et des compensations adéquates!

Ainsi, le coup de force malavisé, et incongru imaginé par Madame Bachmann et ses services était en opposition ouverte à la volonté populaire clairement exprimée dans les urnes. (DP)

UNE PRÉSIDENTE DU DÉSHONNEUR AU

Machines vendues et transférées, cotisations sociales impayées, salaires d'octobre et novembre non versés... Le syndicat UNIA se mobilise ces jours, avec la quinzaine de travailleuses de l'entreprise *Ventilogaine*, en voie d'être mise en faillite dans des conditions, semble-t-il, douteuses rapportées par les médias.

Les travailleuses sont licenciées, ne touchent pas le chômage pendant le délai de congé, sont abandonnées par leur employeur et contraintes pour certain-e-s de recourir à l'Hospice pour survivre.

Une affaire malheureusement trop banale qui met en lumière l'importance des « réelles mesures contre les patrons fraudeurs » que revendiquent les syndicats genevois. (cf. L'évènement syndical n° 5 du 22.3.2024)



Mais il y a juste un détail atypique, la patronne de *Ventilogaine* est Ana Roch, ancienne présidente et présidente d'honneur du MCG, députée et conseillère municipale à Vernier. Où elle préside la commission des naturalisations.

Et alors que ses salarié-e-s sont abandonnés, elle aurait selon UNIA, obtenu grâce à sa situation, des rendez-vous directs avec une Conseillère d'État et avec le directeur de l'Office cantonal de l'emploi.

Bref, le MCG, parti d'extrême-droite spécialisé dans la démagogie anti-frontaliers – qui fait parfois semblant d'être du côté des travailleuses – montre encore dans cette affaire, si besoin était, qu'il n'en est rien ! (PV)

LE MCG TOURNE SA VESTE, S'ALIGNÉ SUR LE PLR ET PIQUE MILLE FRANCS AUX RETRAITÉ·E·S LES PLUS PAUVRES

Fin juin 2023, nous en avons parlé, l'AVIVO-Genève déposait une pétition appuyée par plus de 4000 signatures, récoltées en un temps record, demandant le versement d'une prime de solidarité de 1000 francs pour les retraité·e·s au bénéfice des prestations complémentaires... Étaient concerné·e·s, environ 29 mille aîné·e·s parmi les plus démuné·e·s du Canton.

En mars 2024, au lendemain de l'annonce de l'excédent de 1.4 milliard aux comptes 2023, le Grand Conseil a renvoyé cette pétition au Conseil d'État. Décision appuyée par une majorité (relative) de 42 OUI contre l'avis du Conseil d'État du PLR et de l'UDC... avec l'appui du MCG. C'était bien la moindre des choses, dans un canton où l'argent coule à flots mais où le taux de pauvreté des personnes âgées est, par contre, l'un des plus élevés du pays, comme le révélait une étude de *Pro Senectute* en 2022.



Le Conseil d'État met les pieds au mur

Pourtant, le 1^{er} novembre dernier, le parlement voyait porté à son ordre du jour un rapport scandaleux du gouvernement, refusant la mesure demandée par l'AVIVO pourtant appuyée par une majorité parlementaire, ceci au motif que les personnes concernées étaient déjà largement servies par les prestations existantes et qu'elles allaient par ailleurs toucher – en 2026 – une 13^e rente AVS.

Or, il s'agissait du versement unique d'une somme de 29 millions, ceci à la veille du vote fiscal du 24 novembre, à l'issue duquel 412 personnes avec des revenus supérieurs à 2 millions allaient se voir gratifier, non pas une fois, mais chaque année, d'un cadeau fiscal de 31 millions.

Capitulation du MCG

Par simple décence, le parlement pouvait et devait retourner le Conseil d'État et persévérer dans le soutien à la fort modeste revendication de l'AVIVO. Il n'en a rien été, le MCG comme la plupart du temps, a tourné sa veste et s'est aligné sur le PLR, contredisant sa position antérieure. Le parti de Maudet (LJS) s'est quant à lui abstenu, comme nombre de député·e·s du centre droit. Ainsi, c'est par 39 NON contre 34 OUI que la pétition de l'AVIVO et ses milliers de signatures a fini à la poubelle. C'est une honte !

Sacha Camporini

SANTÉ-SOCIAL LA LUTTE POUR LES SALAIRES CONTINUE

Vendredi 22 novembre, devant l'Hôtel-de-Ville, à l'appel des syndicats SSP et SIT, les travailleuses du secteur santé-social étaient fort nombreuses à s'être mobilisées pour exiger une revalorisation salariale à l'image de ce qu'ont obtenu les salarié·e·s de l'Hospice général qui ont gagné une classe de salaire cette année.

Aujourd'hui, par contre, les animateur·trices socio-culturels, infirmier·ères, sages-femmes, éducateur·trices, assis-tant·e·s sociaux et autres métiers du secteur se trouvent dans une classe salariale qui ne prend pas en compte leur niveau d'études et sont toujours sous-payés en tant que titulaires d'un bachelors d'une Haute-École.



L'UP solidaire venue appuyer les salarié·e·s du secteur

Mais la mobilisation de novembre n'était qu'un début. Le mardi 3 décembre, a eu lieu une nouvelle AG bien fréquentée du secteur, qui a constaté que le Conseil d'État refusait de prendre la responsabilité de la mise à jour du classement des fonctions, qu'aucune ressource budgétaire n'était allouée en 2025 pour la revalorisation des professions du secteur, que les directions de plusieurs institutions ont commencé des procédures de réévaluation des fonctions suite aux demandes des syndicats, que les problèmes de pénurie de personnel, de manque de reconnaissance et de complexification des prises en charge demeurent.

Dans ce contexte l'AG a appuyé à l'unanimité les trois revendications suivantes :

- 1** Réévaluation immédiate des fonctions de niveau bachelors HES par une classification adéquate.
- 2** Allocation des enveloppes budgétaires nécessaires à la réévaluation et aux mécanismes salariaux.
- 3** Réévaluation des fonctions des filières social et santé dans leur ensemble.

...et elle a mandaté le SIT et le SSP pour qu'ils entreprennent les actions nécessaires pour obtenir satisfaction de ces revendications, avec pour commencer le lancement d'une pétition adressée au Grand Conseil et aux employeurs dans ce sens. En outre, une manifestation sera organisée le jeudi 13 février prochain.

Jean Burgermeister

LE PARLEMENT GENEVOIS S'EST PLANTÉ ÉCOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT

A Genève, l'impôt auto a explosé récemment pour certain·e·s causant parfois de réelles difficultés pour des automobilistes démunis. A tel point que le parlement a voté, en urgence le mois dernier, pour reporter le paiement des factures 2025 et a également remis sur le métier la nouvelle loi mise en cause.

Cette loi mitonnée en chœur par le PLR et le PS notamment, avec l'appui des Verts et du Centre, a été votée par le peuple en tant que contre-projet à une initiative cantonale de l'UDC. Cette dernière était en effet inacceptable elle sa-
brait l'impôt auto en le diminuant tout bonnement de moitié ce qui était un cadeau fiscal probag-
nole injustifié.

La nouvelle loi instituait un barème censément plus écologique, le payement de la taxe dépendant des émissions théoriques

de CO₂ du véhicule concerné. Le problème c'est qu'au plan environnemental, comme au plan social cette loi était indéfendable.

L'Union Populaire avait dit NON

D'ailleurs, en commission fiscale du Grand Conseil, notre camarade alors député, Pierre Vanek, l'avait combattue en votant NON... au motif qu'elle était problématique tant socialement qu'écologiquement. L'Union Populaire a d'ailleurs aussi appelé à voter NON dans les urnes le 3 mars 2024, tant à l'initiative populaire de l'UDC qu'à son contreprojet.

En effet, avec cette loi, les plus vieux véhicules, plutôt ceux des automobilistes les plus désargentés donc, payent le prix fort, voire très fort, ceci indépendamment de l'usage effectif qui en est fait, donc même s'ils roulent fort peu.

À l'évidence, on devrait, pour le moins, taxer l'usage (donc les émissions de CO₂ effectives) et pas les émissions théoriques indépendamment des kilomètres parcourus.

En outre, les plus riches ont les moyens - et sont incités fiscalement - à s'acheter des véhicules modernes, moins polluants certes. Mais la charge environnementale globale, notamment en termes d'énergie « grise » utilisée pour fabriquer le nouveau véhicule ne rentre nullement dans l'équation.



Ainsi, un automobiliste qui « fait durer » et utilise assez peu un vieux véhicule peut représenter une charge environnementale bien inférieure à celle du fier propriétaire d'une auto neuve et moderne qui roule un maximum.

Mécontentement populaire justifié

Concrètement, on parlerait d'augmentations, pour certain·e·s, allant jusqu'à 500% voire plus et une grogne populaire légitime est montée en flèche! C'est d'autant plus rageant que les

pics de taxation n'ont nullement été prévus par l'administration qui « découvre » post hoc les effets de la loi et que le vote populaire n'a donc pas vraiment eu lieu, dans ce cas-ci comme dans d'autres, en connaissance de cause.



L'automobile de loin la moins polluante ? C'est celle qu'on n'utilise pas !

La loi a donc été remise sur le métier en commission. Il faudrait y introduire des correctifs écologiques et sociaux: tenir compte de l'âge des véhicules, des kilomètres parcourus (même si cela demande probablement des modifications à la législation fédérale) et pourquoi pas tenir compte du revenu des gens en offrant au moins riches des compensations significatives pour le renoncement à leur bagnoles, sous forme de gratuité des transports en commun par exemple pour commencer, mais pas seulement. **Pablo Cruchon**

DERNIÈRE MINUTE

Aux dernières nouvelles, la commission fiscale du Grand Conseil du mardi 10 décembre a renoncé à retravailler la loi en profondeur dans le sens évoqué ci-contre. Face au mécontentement qui gronde, elle s'est bornée à « plafonner » toutes les augmentations jusqu'en 2027. Les montants de la taxe auto ne pourront ainsi au maximum « que » doubler au cours des trois prochaines années. Évidemment, dans la mesure où la loi prévoyait une réforme « neutre » fiscalement qui n'augmentait, ni ne diminuait le total des rentrées de l'impôt auto, la correction effectuée aujourd'hui, qui se borne à supprimer certaines augmentations se traduira... par une baisse significative des recettes et un allègement injustifié de la charge fiscale globale sur les automobilistes. En clair, les citoyen·ne·s ont voté contre une baisse des recettes de l'impôt auto et se voient gratifiés aujourd'hui à l'unanimité de la commission fiscale... d'une baisse significative des recettes de l'impôt auto, à hauteur de 8,5 millions par an en moins pour la collectivité! Ainsi, au lieu de 120 millions c'est 111,5 millions que payeront les automobilistes. Le prix d'un travail parlementaire bien peu sérieux l'an dernier mené de concert par le PS et le PLR. **(PV)**

Le Conseil fédéral veut casser notre salaire minimum

On s'en souvient, une motion du conseiller aux États obwaldien Erich Ettlin (Centre) demandait que les conventions collectives de travail (CCT) nationales, déclarées de force obligatoire par le Conseil fédéral, l'emportent sur le droit cantonal en matière de salaire minimum, de 13^e salaire et de droit aux vacances.

Dans le collimateur de la motion Ettlin, intitulée « Protéger le partenariat social, contre des ingérences discutables » le salaire minimum entré en vigueur en 2017 à Neuchâtel et celui de Genève datant de 2020 et introduit au bout du Lac par un OUI de plus de 58% des votant·e·s. Les « ingérences discutables » dont il est question sont donc celles des citoyen·ne·s électeurs·trices qui considèrent que le salaire minimum est un enjeu démocratique légitimement soumis à la volonté populaire.

Les cantons y sont opposés

Tous les cantons, à l'exception d'un unique demi-canton (Obwald), se sont d'ailleurs fermement opposés, ce printemps déjà, à ce projet en train d'être élaboré, qui viole manifestement l'autonomie cantonale en matière de politique de lutte contre la pauvreté.

Actuellement, une CCT ne peut être étendue que si elle ne contient rien de contraire au droit fédéral ou canto-

nal. Il n'est en conséquence pas possible d'étendre des salaires minimaux fixés dans une CCT s'ils sont inférieurs aux salaires minimaux inscrits dans les lois cantonales.

Le Conseil fédéral, sous l'impulsion de la majorité rétrograde du parlement fédéral, vient de soumettre ce vendredi 13 décembre aux Chambres un projet de modification de loi fédérale légalisant la possibilité d'étendre les salaires minimaux de CCT qui seraient inférieurs à ceux inscrits dans les lois cantonales. Une modification qui va à l'encontre de plusieurs principes de l'ordre juridique suisse, a dû reconnaître le gouvernement.

La bataille sera rude

Cette loi suscitera évidemment une très vive opposition syndicale et sera le cas échéant combattue par référendum. Elle impliquerait en effet des pertes de salaires pour nombre de travailleuses·eurs des cantons



de Genève et Neuchâtel, des pertes pouvant atteindre jusqu'à 1000 francs par mois. Nombre de personnes bénéficient en effet, aujourd'hui, de meilleures rémunérations grâce aux salaires planchers adoptés dans ces deux cantons qui ont prévu leur primauté sur ceux convenus dans les CCT, pour autant qu'ils soient supérieurs. Cette situation profite en particulier aux personnes actives dans les branches de la coiffure, de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage et d'autres secteurs à bas revenus. L'application de la motion Ettlin ferait basculer ces catégories d'employé·e·s, qui sont en majorité des femmes, dans des conditions de vie précaires.

Pablo Cruchon

Lex Maudet sur la laïcité de l'Etat (LLE)

RÉCIDIVE LIBERTICIDE INCONGRUE AU GRAND CONSEIL

On se souvient que la Lex Maudet sur la laïcité de l'Etat (LLE) que nous avions vigoureusement combattue pour son caractère liberticide et ses visées islamophobes avait cependant été acceptée en 2019, envers et contre le référendum, que nous avions contribué à lancer et à faire aboutir.

Cependant l'interdiction du port du voile, ou d'autres symboles considérés comme « religieux », pour les élu·e·s au Grand Conseil ou dans les Conseils municipaux avait

été cassée par la Chambre constitutionnelle de la Cour de Justice. Ce tribunal ayant estimé que les élu·e·s concerné·e·s n'étaient nullement des représentant·e·s de l'Etat, mais représentaient leurs opinions propres, voire celles de leurs électeurs·trices et n'étaient donc pas concernés par des règles sur la laïcité de l'Etat genevois. D'autant qu'à l'époque le parlement comportait un groupe démocrate chrétien qui affichait par son intitulé même des convictions religieuses et qu'il serait donc abusif de priver d'un tel droit d'autres représentant·e·s du peuple.

L'UDC s'engage pour une laïcité à la française.

Cette modeste mais significative victoire au tribunal, contre un aspect liberticide de

la LLE, était resté en travers de la gorge de l'UDC. Ledit parti nationaliste et xénophobe avait donc déposé, à l'automne 2023, une loi réintroduisant la disposition cassée par le tribunal, en l'assortissant, en outre, d'un interdit analogue concernant les élèves des établissements scolaires genevois, qui eux-aussi, ne sont pourtant pas, pas plus que les élu·e·s, des « représentant·e·s de l'Etat ».

La commission des droits humains du Grand Conseil, appelée à traiter ce projet de récidive liberticide, a majoritairement - et assez naturellement - estimé qu'il fallait en rester au *statu quo*, d'autant qu'en cas d'adoption du projet de loi UDC, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la Chambre constitutionnelle serait amenée

à casser à nouveau la disposition abusivement réintroduite.

Une validation bernoise appelée en renfort

Les partisans de la disposition, minoritaires en commission, ont cependant inventé ce qu'ils considéraient comme une parade. Il s'agit d'un « amendement général » transformant la loi en loi constitutionnelle genevoise pour qu'elle soit soumise pour validation au final, quant à sa conformité au droit supérieur, directement aux Chambres fédérales... La députée ex-UDC et aujourd'hui du « Centre » (ex PDC) a défendu le 22 novembre au Grand Conseil un rapport de minorité allant dans ce sens.

Le procédé est incongru, d'autant que le caractère constitutionnel de la loi ne saurait faire échapper le texte

à un passage, le cas échéant, devant la Chambre constitutionnelle (précisément) de la Cour de Justice genevoise et que la validation par les Chambres fédérales n'interviendrait, de toute façon, qu'après un fort hypothétique vote populaire.

Raisonnablement, la majorité de la commission devait l'emporter et la loi être envoyée aux oubliettes, mais la députée Meissner a réussi l'exploit de faire renvoyer le tout en commission, par 49 OUI contre 36 NON, avec l'appui du gros de la droite, notamment du PLR pour « préparer correctement le dépôt d'un projet de loi constitutionnel ». Au secours! (PV)

AMÉLIORONS NOS CONDITIONS DE VIE

L'Union Populaire se mobilise pour les élections municipales de 2025, en présentant ses candidat·e·s en Ville de Genève, mais aussi dans deux grandes communes suburbaines : Onex et Lancy. Elle entend ainsi améliorer les conditions de vie de la population et défendre des communes populaires où vivre ne soit pas un luxe.

34 candidat·e·s porteront nos valeurs et notre programme sur lequel nous reviendrons dans notre prochain numéro en participant à des mobilisations avec les habitant·e·s pour améliorer concrètement nos vies. Gratuité et renforcement des places de crèche et du parascolaire, création de logements à loyers abordables, ainsi que l'amélioration des conditions de travail sont autant de priorités au centre de l'activité de notre parti. ■

Une unité nécessaire en Ville de Genève

En Ville de Genève, nous avons atteint un objectif de longue date consistant à obtenir une liste unique de la gauche radicale avec Ensemble à Gauche (solidaritéS, PdT, DAL). Cette unité électorale est une excellente nouvelle : elle nous permet de nous battre pour surmonter le quorum antidémocratique de 7%, de faire élire nos camarades et de défendre un programme politique ambitieux.

Face à une droite et une extrême droite qui, au niveau cantonal, détruisent chaque jour toujours plus nos conditions de vie, nos acquis sociaux et nos systèmes de solidarité, notre présence au Conseil municipal et la préservation d'une majorité de gauche sont importantes.

Aujourd'hui, il s'agit de résister à l'augmentation des prix, des loyers et des primes d'assurance maladie, à la détérioration des conditions de travail, à la destruction de notre environnement et au délitement des services publics.



L'enjeu est de taille : faire de la Ville de Genève une ville accessible à toutes et tous, populaire, solidaire et écologique, plutôt qu'un luxe réservé aux plus riches. ■



Rémy expliquant à Léman Bleu nos objectifs de création de logements

Ce mercredi 11 décembre, nous avons tenu une conférence de presse avec nos allié·e·s de la liste commune EAG-UP en Ville de GE, soit solidaritéS, le PdT et le DAL, pour annoncer la composition de cette liste et mettre en avant ensemble quelques-unes des mesures politiques municipales que nous défendrons en commun et qui seront développées dans notre tract général EAG-UP à paraître prochainement.

Les axes politiques évoqués ont été l'amélioration des conditions de travail et le renforcement des services publics municipaux (avec notamment la municipalisation du personnel des crèches et de tous les nettoyeurs·euses...), l'accessibilité, celle des personnes à mobilité réduite dans les installations municipales, comme aussi celle de toutes et de tous au parascolaire, avec la gratuité de ce service qu'a défendu avec élan et brio notre camarade Emma Azconegui (candidate au Conseil municipal).

Il y avait aussi au menu la lutte contre la gentrification de nos quartiers et pour créer en Ville du logement abordable répondant aux besoins de la population qui a fait l'objet d'une intervention percutante de Rémy Pagni (ancien Maire, mais candidat cette fois au Conseil municipal).

L'urgence climatique était enfin également au rendez-vous avec la revendication d'abonnements TPG à moitié prix pour tous les habitant·e·s de la commune et une réduction de 10% de l'espace urbain dédié à la voiture avec un développement concomitant des infrastructures cyclables et piétonnes indispensables. ■

La LISTE 1 EAG-UP en Ville de Genève comptera 51 candidat·e·s au total, dont 20 issu·e·s des rangs de l'Union Populaire.

Ces camarades mèneront campagne avec le soutien des militant·e·s de tous horizons.

Ensemble, construisons un contrepoids à la politique néfaste de la droite et de l'extrême droite, et œuvrons pour une ville réellement populaire.

Les vingt candidat·e·s de l'Union Populaire en Ville de Genève sur la LISTE 1 EAG-UP:

1. Jean Burgermeister
Union Populaire, ancien député EAG membre de la Commission des finances du Grand Conseil, secrétaire syndical, membre *Pro Natura*, ASLOCA

2. Adeline Suter Union Populaire, diplômée de la HEAD, graphiste indépendante, formatrice pour adultes, animatrice parascolaire, syndiquée au SIT, militante pour les droits des femmes, l'égalité et l'inclusion

3. Sacha Camporini
Union Populaire, avocat, membre de l'Association des Juristes Progressistes (AJP), conseiller municipal suppléant

4. Julia Gosse
Union Populaire, étudiante en psychologie et en neurosciences

5. Rémy Pagani
Union Populaire, ancien Maire de Genève, ancien député ADG et EAG, anc. assistant social et secr. syndical SIT et SSP

6. Audrey Schmid
Union Populaire, syndicaliste, ancienne conseillère municipale EAG, membre des amis du collège du Travail.

7. Kevin Udrisard
Union Populaire, enseignant, membre du comité de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG), délégué au Cartel intersyndical, violoniste

8. Fitore Duraku
Union Populaire, employée de commerce, membre d'une troupe de théâtre, en mesure de réinsertion dans le domaine du social

9. Olivier Baud
Union Populaire, ens. spécialisé retraité, anc. député EAG, anc. président du Conseil municipal, anc. président du Cartel intersyndical,

anc. président de la Société Pédagogique Genevoise (SPG), membre SSP, Pro Vélo, AVIVO, CUP

10. Hivda Ortulu
Union Populaire, aide-soignante, membre de l'Association de solidarité des peuples de Genève (ASOP)

11. Steev Lemercier
Union Populaire, musicien, performer, DJ, artiste plasticien, membre de Personnes Vivant Avec (PVA), comité Honegger

12. Emma Azconegui
Union Populaire, laborantine en biologie, fondatrice du « Cri de la Carotte » au 53 Boulevard Carl-Vogt à la Jonction

13. Esteban Munoz
Union Populaire, syndicaliste, représentant EAG à la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (Fondetec), membre du Parti Communiste

14. Marie Kunz
Union Populaire, enseignante, membre de la Fédération des associations de maîtres du Cycle d'Orientation (FAMCO), militante féministe et antispéciste

15. Eyyup Yildizhan
Union Populaire, archiviste, membre de l'Association de Solidarité des Peuples

de Genève (ASOP)

16. Gladys Maria Corredor Castro
Union Populaire, directrice à l'Association des Familles Monoparentales (AFM), juge assesseure à la Commission de conciliation en matière de baux et loyers, conteuse

17. Gaétan Mugny
Union Populaire, étudiant en arts (ECG)

18. Devrim Kamaz-Sahin
Union Populaire, restauratrice (Café Gavroche)

19. Gazi Sahin
Union Populaire, restaurateur (Café Gavroche), conseiller municipal EAG, membre de la commission des Arts et de la Culture

20. Bénédicte Baud
Union Populaire, bibliothécaire, membre du syndicat SIT et de l'Association des habitant·e·s de la Jonction

Pour voir l'ensemble de la liste EAG-UP avec tous·toutes les candidat·e·s:

<https://www.ge.ch/elections/20250323/information/>

À signaler enfin que notre Liste N° 1 EAG-UP est apparentée avec celles du PSG et des Vert·e·s. ■

CONSTRUIRE UNE RÉSISTANCE POPULAIRE DANS LES COMMUNES SUBURBAINES

L'Union Populaire est fière d'annoncer la création de ses sections d'Onex et de Lancy qui présenteront des listes dans ces deux communes. Cette initiative représente une étape importante pour réimplanter la gauche radicale dans les communes populaires suburbaines.

Après des années d'absence, ces listes ouvrent une double perspective : contribuer à une organisation durable de sections locales et accéder aux conseils municipaux.

14 candidat·e·s, dont 9 à Lancy et 5 à Onex, reflètent la diversité des milieux, des origines, des âges et des parcours professionnels.

Leur engagement incarne une nouvelle vision pour ces communes, fondée sur l'amélioration des conditions de vie, la solidarité et le refus de sacrifier le bien-être collectif aux profits privés.

L'Union Populaire est convaincue que cette campagne est le début d'une aventure longue et enrichissante, qui permettra aux classes populaires de s'organiser et de mieux défendre leurs intérêts dans les communes suburbaines.

LANCY : Liste 5 au Conseil Municipal et Liste 6 au Conseil administratif

1. Savas YILMAZ

36 ans, Petit-Lancy - Marbriers, Union Populaire, enseignant au Cycle d'orientation, membre de la FAMCO.

2. Giulia WILLIG

35 ans, Grand-Lancy - Semailles, Union Populaire, enseignante au Cycle d'orientation, membre du SSP.

3. Taieb KALI

55 ans, Grand-Lancy - Colline, Union Populaire, architecte, membre de la Sté des ingénieurs et architectes (SIA) et candidat au Conseil administratif de Lancy.

4. Georgina GERBER

38 ans, Grand-Lancy - Chapelle,

Union Populaire, ingénieure environnement et sécurité, membre de la CODHA.

5. Kodjo AKAKPO

34 ans, Grand-Lancy - Bachet, Union Populaire, agent de sécurité publique à la police internationale, membre de l'UFGP.

6. Brigitte TRACHSEL

63 ans, Grand-Lancy - Palettes, Union Populaire, agente de sécurité non armée, membre d'Avenir Syndical.

7. Sébastien ABEGG

44 ans, Petit-Lancy - Marbriers, Union Populaire, informaticien, membre de la Maison de quartier du Plateau(MQP).

8. Sebahat SAHIN

51 ans, Grand-Lancy -

Adret/Pont-Rouge, Union Populaire, rentière A.I.

9. Gaël GERBER

39 ans, Grand-Lancy - Chapelle, Union Populaire, travailleur social, praticien formateur HES, membre du SIT.

ONEX : Liste 2 au Conseil municipal et Liste 4 au Conseil administratif

1. Sophie Marchand

27 ans, Union Populaire, danseuse de formation, infirmière, candidate au Conseil administratif et au conseil municipal.

2. Théo Wider

26 ans, Union Populaire, étudiant en master en Histoire transnationale, candidat au Conseil administratif et au conseil municipal.

3. Liliane Marchand

60 ans, Union Populaire, technicienne en analyses biomédicales, membre d'Avenir Syndical.

4. Leonor Buscaglia

51 ans, Union Populaire, aide-soignante, membre Avenir Syndical.

5. Yamile Restrepo

71 ans, Union Populaire, retraitée. ■



L'U.P. présente sur le terrain à Lancy-Onex

Municipales 2025

LE PRIX DE L'UNITÉ

Pablo Cruchon et Pierre Vanek participent centralement à la construction du parti en devenant qu'est notre Union Populaire. Syndicalistes à la base l'un comme l'autre, ils ont travaillé professionnellement longtemps comme secrétaires permanents à solidaritéS avant de se lancer avec d'autres camarades dans la construction d'un parti populaire de la gauche radicale.

Ils représentent deux générations militantes qui se passent le relais. Membre fondateur en 1992 de solidaritéS et en 1993 de la coalition électorale qu'a été l'Alliance de Gauche, devenue par la suite Ensemble à Gauche, Pierre a été élu au Conseil national à la constituante genevoise et au conseil municipal de la Ville de Genève, mais surtout cinq fois au Grand Conseil genevois où Pablo l'avait rejoint en 2018 et où ils ont mené un travail d'opposition acharné.

Aujourd'hui, ils sont membres l'un et l'autre du secrétariat de l'Union Populaire, qui s'efforce, sans salarié-e-s pour le moment faute de ressources financières, de donner à l'UP les moyens d'intervention que mérite notre projet.

Naturellement, l'Assemblée statutaire de l'UP qui a finalisé la liste de nos candidat-e-s pour les municipales, le 2 novembre dernier, a porté ces deux camarades sur la liste commune de la gauche radicale que nous appelons de nos vœux en Ville de GE, comme cela avait déjà été le cas, tant pour le Grand Conseil que pour les élections fédérales l'an dernier. Cette désignation se fondait

non seulement sur l'apport espéré de ces camarades expérimentés au futur groupe des élu.e.e, mais surtout sur leur visibilité publique qui pouvait servir à renforcer l'audience de la liste et à la pousser du bon côté du quorum de 7% qu'on ne peut pas considérer comme acquis *a priori*.

Sept exclusions arbitraires

Mais, au final, ces deux camarades ne sont pas candidats ! Pourquoi ? L'histoire est simple et surprenante. En effet, les groupes avec lesquels nous avons négocié la liste commune (solidaritéS, PdT, DAL) nous ont présenté une liste de sept membres de l'UP, tous d'anciens élu-e-s, qu'ils ne voulaient pas voir sur la liste.

Nos négociateurs-trices ont refusé systématiquement d'entrer en matière sur un tel veto. Ceci au motif de l'indépendance de notre organisation : l'UP choisit ses propres candidat-e-s comme les autres organisations choisissent les leurs. C'est la moindre des choses.

L'idée qu'il y ait une organisation, l'UP, avec laquelle on veut bien négocier, mais à condition qu'elle se plie à des décisions extérieures, contrairement à celles de ses AGs, reflète une vision étrange de la démocratie interne aux organisations. C'est d'autant plus vrai, qu'à aucun moment, nos partenaires n'ont avancé d'arguments justifiant la charette d'exclusions qu'ils demandaient.

Réunis en comité élargi, le mercredi 27 novembre, les membres de l'UP a une très large majorité, ont rejeté, dans un réflexe de solidarité et de dignité conforme à nos valeurs, l'exclusion de tout camarade de notre liste, notamment celle de Pierre ou de Pablo.

La messe semblait alors dite et on s'acheminait probable-

ment vers un troisième rejet de la liste commune par les groupes d'EAG, dans le droit fil de leur position ayant conduit à la perte du quorum au Grand Conseil, comme à la perte du siège de la gauche radicale au Conseil national en 2023.

Un débloqué de dernière minute

Dans ces conditions, face à un manque d'unité totalement incompréhensible *a priori* pour la majorité de nos électeurs-trices, et au regard de l'intérêt prépondérant des milieux populaires, Pablo et Pierre se sont concertés personnellement. Ils ont estimé qu'il fallait que quelqu'un prenne la responsabilité politique d'un geste final visant à débloquer la situation et ont décidé de tenter un ultime sacrifice pour décrocher la liste unique.

Ils ont donc accepté de proposer à une nouvelle AG extraordinaire urgente de l'UP,



Pablo et Pierre déposant un référendum contre les privilèges des gros actionnaires

reconvoquée le 1^{er} décembre, à la veille du dépôt des listes, leur retrait conjoint et leur remplacement, comme candidats, par deux autres camarades. Après un débat difficile, une nette majorité de l'Assemblée a accepté leur proposition qui a permis, dans la soirée, la conclusion d'un accord de liste unique EAG-Union Populaire, après quelques heures de tractations encore.

Merci donc à nos deux camarades d'avoir pris la mesure de la situation et d'avoir endossé la responsabilité d'un sacrifice injuste et difficile, au profit des intérêts de classe des milieux populaires de la Ville de GE.
Rémy Paganini

LA SUISSE AUTREMENT



Le 21 novembre à Berne l'initiative « Pour la démocratie » (dite aussi des 4/4) était déposée au Palais fédéral. 135 000 signatures ont été récoltées pour une ouverture radicale du droit à la naturalisation. Au rendez-vous une centaine d'activistes dont des Genevois-es. Pablo Cruchon et Pierre Vanek étaient du voyage ! (RP)

AVS21 une violation grave de la liberté de vote peut-elle rester indéfinie ?

Le 12 décembre dernier, le Tribunal fédéral rejetait les recours déposés contre la votation s'agissant de la hausse de l'âge de la retraite des femmes. Une décision scandaleuse, qui célèbre la victoire du fait accompli.

En 2022, les citoyen·ne·s suisses étaient appelées à se prononcer concernant l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, assortie d'une augmentation de la TVA, lesquelles étaient sensées assurer l'équilibre des comptes de l'AVS à l'horizon 2030.

L'Union populaire, comme toutes les formations de gauche, les syndicats et les mouvements féministes, avaient alors dénoncé une mesure antisociale et une attaque en règle contre les droits des femmes, encore largement discriminées sur le plan du travail salarié et non rémunéré. Outre d'agiter l'argument de l'égalité des sexes, qui ne les avaient pas empêchés de refuser de sérieuses mesures contre la discrimination salariale juste auparavant, la droite et les milieux patronaux répandaient comme à leur habitude un flot de chiffres catastrophistes, présentant la contribution supplémentaire des femmes comme inéluctable.

Des prévisions massivement faussées

Ils pouvaient s'appuyer sur ce point sur des projections montrant de lourds déficits à terme, prévisions auxquelles le commun des mortels ne pouvait que se fier puisqu'elles émanaient de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et figuraient dans la brochure officielle de votation adressée à tous les électeurs·trices. Alors que l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes n'a été acceptée qu'à une très courte majorité (50,57% de OUI), on apprenait finalement en août 2024 que ces chiffres étaient surévalués de 4 milliards de francs, montant bientôt ramené à 2.5 milliards.

Des recours demandant l'annulation du vote ont immédiatement été déposés. Quelques jours avant la délibération de notre Haute Cour, prévue de longue date le 12 décembre, l'enquête administrative mandatée par le Département fédéral de l'Intérieur concluait opportunément qu'il n'y avait pas eu d'erreur de calcul à proprement parler mais un problème de « rigueur méthodologique ». A l'école, on apprend pourtant que quand le résultat est faux, les points ne sont pas attribués.

Un vote honteusement manipulé abusivement validé

Le 12 décembre, les militant·e·s étaient donc réuni·e·s dans l'attente que le Tribunal fédéral corrige cette entreprise de désinformation qui coûtera des dizaines de milliers de francs à chaque femme de ce pays dès le 1^{er} janvier prochain. Mais les juges en ont décidé autrement. Ils se sont lamentablement cachés derrière le fait que la hausse de la TVA, liée au moment de la votation à l'augmentation de l'âge de la retraite, était déjà entrée en vigueur, pour invoquer un principe de « sécurité du droit » et de « protection de la bonne foi » (sic) au service de la validation du scrutin.



Fidèle à son habitude, le Tribunal fédéral arrête ainsi son analyse au premier élément qui lui permet d'écarter le recours, un procédé de droit qui consacre malheureusement l'inertie dans l'évolution de la jurisprudence. Le TF ne craint toutefois pas d'avancer que la question d'une « violation grave de la liberté de vote » peut rester « indéfinie ».

Des méthodes dignes d'une république bananière

Si les mouvements de gauche radicale comme le nôtre savent que le droit n'est pas toujours (et même rarement) égal à la justice, il n'empêche que l'on ne peut que rester stupéfait devant l'aveu d'un tel mépris concernant ce qui devrait être les bases d'un régime démocratique. Certes, le camp bourgeois a fait mine de s'émouvoir que la confiance des citoyen·ne·s puisse être émaillée par cette erreur, mais le fond reste: mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. Ici, des milliards volés sur le dos des femmes qui préparent une hausse de l'augmentation de l'âge de la retraite pour toutes et tous dans quelques années. La Suisse, une république bananière comme une autre?

Inique, cette décision ne saurait arrêter les luttes populaires auxquelles nous avons contribué ces dernières années. À l'instar de la victoire sur la 13^e rente AVS, elle devrait en revanche renforcer notre détermination à mettre en œuvre un système plus égalitaire de retraite par répartition en attribuant à la seule AVS les fonds des 1^{er} et 2^e pilier et à poursuivre le combat pour de vraies mesures en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. La gratuité des crèches en est un exemple que nous défendons de longue date.

Audrey Schmid

Initiative populaire fédérale des Jeunes Vert·e·x·s

PEUT-ON BRIDER LE CAPITALISME ?

L'intitulé raccourci de l'initiative sur laquelle nous voterons le 9 février 2025 est : « Initiative pour la responsabilité environnementale ». Elle est formulée dans des termes généraux, visant à amener le capitalisme suisse à respecter les « limites planétaires ». Ces limites sont celles qui permettent la conservation des « bases naturelles de la vie ».

L'initiative établit un principe, en laissant le soin de son interprétation à celles et ceux qui sont chargés de l'appliquer. Dans le cas présent, une farouche majorité de droite, que ce soit aussi bien au Conseil fédéral qu'au Parlement. Et qui saura s'inspirer de la résistance tous azimuts de l'industrie des énergies fossiles, sur le climat comme sur le plastique.

Rösti sans limites

Dans ce contexte, la question du critère que l'on utilise pour vérifier que ce que l'on demande est bien atteint devient cruciale. Le premier alinéa de l'initiative dispose que « La nature et sa capacité de renouvellement constituent les limites posées à l'économie nationale. Les activités économiques ne peuvent utiliser des ressources et émettre des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées. ». Bien sûr, les initiant·e·s disent se baser sur les rapports scientifiques sur les neuf limites de la planète, dont six seraient déjà franchies. Ce qui témoigne de l'urgence de la situation, mais ne dit rien de la manière d'y répondre ni d'interpréter vraiment le texte. Constaté que les cycles de l'azote et du phosphore sont largement perturbés (c'est une des limites franchies) ne donne aucun critère concret pour limiter l'activité du capitalisme suisse sous cet angle, sinon celui de cesser immédiatement cette perturbation.

Le second alinéa précise que « La Confédération et les cantons assurent le respect de ce principe en tenant compte en particulier de l'acceptabilité sociale, en Suisse et à l'étranger, des mesures qu'ils adoptent ». Si par acceptation sociale, on entend que ces mesures doivent être prises dans le respect de la justice sociale, nous applaudissons. Mais la majorité de droite l'interprétera plutôt comme le droit imprescriptible de chacun·e de posséder un 4x4.

La disposition transitoire prévue par l'initiative prévoit certes que son application doit prendre en compte le changement climatique, la perte de la diversité biologique, la consommation d'eau, l'utili-

maines d'activité économique sous le contrôle public.

D'autre part, l'objectif de l'initiative est flottant. Une ancienne page du site des Jeunes Vert·e·x·s, parlait d'obtenir un changement fondamental des mentalités,

ce qui est assez banal. Les nouvelles pages du site sont plus combatives. Il s'agit à la fois de faire payer les destructeurs de la nature et de changer fondamentalement la société et l'économie.

Ainsi, dans le même paragraphe, ils et elles expliquent : « Le système économique axé sur la croissance et le profit est responsable de la destruction de nos bases vitales. Les grands groupes mettent tout en œuvre pour maximiser leurs profits, même au détriment de notre environnement et de notre santé. » Qui est ici en ligne de mire : le système économique ou les grands groupes seulement ? Un principe de base de fonctionnement du capitalisme ou simplement les excès de l'une ou l'autre grande entreprise ? Autrement dit

s'agit-il de réguler une activité de l'« économie nationale » où certains, mais pas tous, auraient tendance à dépasser les bornes de la nature ? Ou s'agit-il d'empêcher le fonctionnement et la reproduction d'un système mortifère ? À la lecture des textes et des explications des initiant·e·s, difficile de ne pas penser que nous sommes face à une proposition qui ne se donne pas les moyens de sa radicalité affirmée.

Mais les votations populaires ne se passent pas dans le seul monde des idées. Elles se déroulent dans un contexte politique précis. En Suisse comme ailleurs, des vents mauvais sont à l'œuvre, charriant les nuées noires de la réaction Cette initiative se trouvera confrontée à tout ce que le pays compte de défenseurs inconditionnels de la libre entreprise, sans parler du lobby des énergies fossiles, voire des fans de Glencore. C'est pourquoi nous appelons à voter OUI à ce texte, en dépit de ses limites extrêmes.

Daniel Süri



sation du sol et les apports d'azote et de phosphore. Cela ne règle pas le problème, puisque les critères manquent encore. À partir de quelle quantité d'apport d'azote un engrais franchit-il les limites de la capacité de renouvellement de la nature ? Et surtout, l'initiative, par son caractère général, ne peut prévoir de sanctions en cas de non-respect des limites de la planète. Et ce n'est pas Albert Rösti qui va s'y mettre.

Qui est dans le viseur ?

Ces remarques renvoient en fait à deux problèmes. D'une part, celui de l'instrument choisi : une initiative populaire formulée en termes généraux peut-elle vraiment contraindre le capitalisme à s'auto-limiter, à renoncer à une partie de ses profits, à restreindre son accumulation ? Difficile d'y croire, sans poser des limites à la liberté d'entreprise et donc à la propriété privée, ce qui revient à placer d'importants do-

SEMER LES GRAINES DE LA CONTRE-OFFENSIVE

Le 29 novembre, un demi-million de salarié-e-s ont participé à la grève générale convoquée par les deux principales confédérations syndicales italiennes, la CGIL et l'UIL. Sommes-nous à l'aube d'un réveil des luttes sociales dans l'Italie de Meloni ? Nous nous sommes entretenus avec Gigi Malabarba, ouvrier retraité des chaînes de montage d'Alfa Romeo (FIAT), ex-dirigeant syndical et ex-sénateur de Refondation Communiste. Depuis, il s'est engagé dans des projets d'autogestion ouvrière.



■ **Après plus de deux ans de gouvernement Meloni, la grève générale du 29 novembre marque-t-elle le début d'une nouvelle phase de luttes ?**

GM: La grève générale du 29 novembre est le signe bienvenu de la reprise du conflit social, après une longue période de capitulations qui a favorisé l'ascension du gouvernement Meloni. Depuis plus de dix ans,

mise en cause des règles démocratiques et crise de l'appareil productif sans l'ombre d'une politique industrielle. Elle offre un débouché aux luttes d'entreprise ou sectorielles, trop longtemps restées isolées.

■ **En revenant au-devant de la scène, la classe ouvrière pourrait-elle commencer à se réorganiser pour une lutte à plus long terme ?**

GM: Lorsque Maurizio Landini, le di-



Meloni dit que son budget est bon et pourtant dans la rue un demi-million de travailleurs-euses le contestent

le mouvement syndical n'a pas répondu de façon adéquate aux coups durs infligés par les politiques néolibérales de tous les gouvernements : amputation des droits syndicaux, élévation de l'âge de la retraite (pire qu'en France), privatisations et coupes massives dans les systèmes de santé et d'éducation, précarisation extrême des relations de travail, ponction fiscale accrue sur les salaires, etc. Les grèves avaient un caractère symbolique, sans volonté de gagner. Aujourd'hui, la grève générale reflète la prise de conscience des menaces qui pèsent sur tous les fronts : re-

rigeant de la Confédération générale du travail (CGIL), le plus grand syndicat italien, a appelé à une « révolte sociale », la droite l'a accusé d'appel à la subversion et son propre appareil n'y a pas cru, misant encore et toujours sur la *concertazione*, une option depuis longtemps perdante. Pourtant, ce 29 novembre, presque tous les syndicats de base se sont ralliés à la grève de la CGIL et de l'UIL. C'était une première, même s'ils ont organisé des cortèges séparés ! Des secteurs des mouvements sociaux ont appelé à « généraliser la grève générale ». Cependant, pour l'instant,

seuls les métallurgistes, combatifs et organisés sur les lieux de travail, sont vraiment en mesure de donner un prolongement au mouvement.

■ **Quel rôle jouent les luttes féministes, la solidarité internationale et l'urgence climatique dans cette résurgence des mobilisations sociales ?**

GM: Ouvriers et écologistes ont réalisé une jonction importante autour de la lutte de l'ex-GKN (usine de composants automobiles) à Florence. Depuis trois ans et demi, face aux licenciements, ils et elles se battent pour une reconversion et une reprise de la production sous contrôle ouvrier. Ensemble, nous visons à relancer un mouvement pour la justice climatique et sociale à l'échelle nationale.

Le mouvement féministe a fait descendre des dizaines de milliers de femmes dans les rues, cette année encore, les 23 et 25 novembre, contre la violence patriarcale. Les étudiant-e-s se sont mobilisés contre le génocide à Gaza. Une première manifestation nationale est appelée, ce 14 décembre, pour combattre le décret 1660, qui prévoit une répression accrue des luttes sociales et syndicales...

■ **Quelles sont les forces capables aujourd'hui d'organiser la colère populaire, mais aussi de dessiner un horizon aux luttes ?**

GM: Les conditions d'un redémarrage des luttes sociales sont réunies. Cependant, la longue série de défaites de la gauche, tant radicale que réformiste, a produit des effets à long terme. Il n'y a qu'à voir aujourd'hui l'ambiguïté des positions « anti-guerre » en Italie, entre un atlantisme décomplexé et une logique « campiste » qui croit que les États-Unis sont le seul ennemi des peuples. Il y a eu trop de reculs et de pertes de repères pour imaginer une reprise d'initiative politique de la gauche combative sans la reconstruction d'un tissu social et politique de résistance, qui a été brisé depuis des décennies: nous semons aujourd'hui les graines de la contre-offensive, mais il faudra un long travail pour les voir germer.

Propos recueillis par Stéfanie Prezioso

VICTOIRE DE TRUMP..

Ni rire ni pleurer, comprendre pour lutter



Notre journal s'est entretenu avec Dan La Botz, membre des *Democratic Socialists of America (DSA)* à New York, sur la perspective du second mandat de Donald Trump.

■ Comment expliquer la victoire de Trump, en particulier le fait qu'il a obtenu le vote d'une partie importante de l'électorat populaire ?

DLB: Depuis les années 1980, de nombreux électeurs et électrices du Parti démocrate l'ont quitté pour devenir indépendants, républicains ou abstentionnistes. Au début, il s'agissait surtout de Blancs, mais ces dernières années, des Noirs, des Latinos et des Asiatiques, femmes et hommes, les ont rejoints. Kamala Harris a obtenu près de 2 millions de voix de moins que Joe Biden, 4 ans plus tôt. Les régions dominées par les républicains ont donné à Trump 1,2 million de voix de plus qu'en 2020. Il a surtout attiré les jeunes hommes de toutes les « couleurs » en intervenant dans de nombreuses émissions télévisées et podcasts d'« influenceurs » masculins. Ce milieu est connu pour sa rhétorique misogyne, telle que « *La place des femmes est dans la cuisine* » et « *Ton corps, mon choix* ».

■ Peux-tu rappeler les principales nominations auxquelles Trump a procédé et ce qu'elles révèlent sur la nature de son pouvoir ?

DLB: Trump nomme des inconditionnels à des postes clés, des gens prêts à faire passer leurs désirs avant les principes, leur parti, le pays et la Constitution.

Son cabinet et les autres postes de haut niveau seront occupés par des milliardaires. Sa propre fortune est estimée à 6,1 milliards de dollars. Elon Musk, constructeur des voitures électriques Tesla et des vaisseaux spatiaux Space X, qui n'a pas de poste au sein du cabinet, et que l'on appelle désormais le « coprésident », est l'homme le plus riche du monde avec

400 milliards de dollars. Il sera l'un des responsables du futur département de l'efficacité gouvernementale, qui vise à réduire le budget. Il sera secondé par Vivek Ramaswamy, qui a gagné 1,1 milliard de dollars dans les biotechnologies et la Big Pharma. Plusieurs autres candidat-e-s aux plus hautes fonctions sont milliardaires, ce qui en fait le cabinet le plus riche de l'histoire des USA.

Plusieurs d'entre eux, comme Trump, ont des antécédents de scandales sexuels, d'irrégularités ou d'abus. Matt Gaetz, proposé comme ministre de la Justice, a été accusé de trafic sexuel de mineurs. Robert F. Kennedy, nommé ministre de la Santé, a été accusé d'avoir tripoté une employée de la famille. Linda McMahon, nommée ministre de l'Éducation a été accusée de complicité d'abus sexuel sur mineurs. Peter Hegseth, pressenti pour la Défense, a été accusé d'agression sexuelle...

■ Quels seront les principaux leviers de résistance des secteurs de la bourgeoisie qui ne soutiennent pas Trump ?

DLB: Le monde des affaires est divisé. Mais les capitalistes ont finalement soutenu massivement Trump, parce qu'il va réduire leurs impôts et la réglementation gouvernementale. Les entreprises ont donné un total de 425 millions de dollars aux deux candidats (celles de la finance et de l'immobilier, 145 millions), dont les deux tiers à Trump et aux Républicains. 90 % des candidat-e-s à la députation et au Sénat qu'elles ont soutenus ont gagné.

Une partie de l'industrie et de la finance appuie toujours les démocrates. Le secteur de la technologie leur reste favorable à 80 % (contre 90 % lors de la dernière élection). Hollywood demeure un bastion démocrate.

Le projet de Trump d'expulser 11 millions d'immigré-e-s pourrait pertur-

ber divers secteurs et susciter une résistance de l'agro-industrie, de la construction et des soins de santé. Mais l'opposition des entreprises prendra du temps à se manifester.

■ Comment le mouvement ouvrier et les mouvements sociaux peuvent-ils opposer une résistance à ce nouveau pouvoir sans complexe des milliardaires ?

DLB: Les mouvements syndicaux et sociaux américains sont faibles. Seuls 10 % des travailleurs et travailleuses sont organisés (6 % dans le privé). En 2023, il y a eu un regain d'activité, avec 33 arrêts de travail majeurs qui ont concerné un demi-million de salarié-e-s, dont 40 % dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Aucun des syndicats n'a de plan pour résister au gouvernement autoritaire de Trump.



Black Lives Matter a disparu, comme le mouvement *MeToo*. Les féministes et leurs alliés se battent toujours pour le droit à l'avortement et la Marche mondiale des femmes appelle à une manifestation à Washington et à Los Angeles, le 18 janvier. Les mouvements latinos n'ont pas été très actifs. Nous allons construire la résistance au fur et à mesure à partir de presque rien.

Trump prévoit d'expulser 11 millions d'immigré-e-s sans papiers. Il songe à déclarer une urgence nationale et à utiliser l'armée américaine pour cela. Il construira de nouveaux camps de concentration. Il est donc probable qu'un mouvement de résistance se développe. ■

Où va la Syrie ?

Après la chute de l'une des plus anciennes et des plus sanglantes dictatures du monde

Nous nous sommes entretenus avec Joseph Daher, spécialiste reconnu du Moyen-Orient, qui nous donne quelques clés d'analyse pour comprendre l'effondrement subit du régime de Bachar-el-Assad en Syrie.

■ **Peux-tu présenter en quelques mots l'enchaînement des événements qui a conduit à l'effondrement de la dictature syrienne ?**

JD: La chute rapide de la dictature de Bachar el-Assad, dont la dynastie familiale dominait le pays depuis le coup d'État de 1970, a pris le monde par surprise. Ni les forces militaires du régime, ni celles de son parrain impérial russe, paralysé par son offensive en Ukraine, ni le soutien du *Hezbollah*, et de l'Iran, n'ont été en mesure de le sauver. Les villes ont été libérées l'une après l'autre, des milliers de prisonniers politiques ont été délivrés des « abattoirs humains » du régime. Des forces d'opposition locales en ont profité pour se soulever, en particulier dans le Sud. Des manifestations populaires ont éclaté dans tout le pays, auxquelles toutes les confessions et ethnies ont participé. Des personnes déplacées ont commencé à retourner chez elles. Pour la première fois, depuis 2011, un espace, semé de contradictions et de défis, s'ouvre pour la relance du mouvement pour une Syrie libre, démocratique, en marche vers la justice sociale.

■ **Que sait-on des deux principales forces armées qui ont réussi à renverser la dynastie Assad ?**

JD: Hayat Tahrir Al-Sham (HTS) est une organisation salafiste armée, qui a rompu avec al-Qaïda en 2016. L'Armée nationale syrienne (ANS) est une milice subordonnée à la Turquie d'Erdoğan. Elles ont été le fer de lance de la victoire militaire, même si des forces d'opposition armées locales dans le Sud du pays et dans la banlieue de Damas ont pu jouer un rôle localement. HTS et l'ANS sont dominées par une idéologie réactionnaire et des pratiques autoritaires. Leur histoire est marquée par le sectarisme religieux et ethnique. L'ANS a aussi profité durant cette offensive militaire contre le régime de faire pression en faveur de l'intensification des hostilités contre les zones contrôlées par

les Kurdes. En revanche, les salafistes du HTS sont le centre de gravité du nouveau pouvoir, même s'ils n'ont pas pour le moment les moyens de contrôler l'ensemble du pays. Malgré leurs discours d'apaisement par



Des manifestations populaires énormes déferlent dans tout le pays

rapport aux minorités religieuses et ethniques et une volonté de montrer un visage « modéré », les Kurdes et les mouvements populaires ont de bonnes raisons de ne pas les croire sur parole. Ces dernières années, de nombreuses manifestations ont eu lieu à Idlib pour dénoncer leur pouvoir local et leurs violations des libertés politiques et des droits humains.

■ **Certains à gauche affirment que cette rébellion a été orchestrée par les États-Unis et Israël. Peut-on totalement l'exclure ?**

JD: Ni les États-Unis ni Israël n'ont joué de rôle dans ces événements. Après la chute du régime, les responsables états-uniens ont déclaré qu'ils maintiendraient leur présence dans l'Est de la Syrie, soit environ 900 hommes, et prendraient des mesures pour empêcher une résurgence de l'État islamique. De leur côté, les responsables israéliens avaient affirmé que « l'effondrement du régime d'Assad créerait probablement un chaos dans lequel se développeraient des menaces militaires contre Israël ».

Ainsi, quelques heures après l'annonce de la chute du régime, dimanche 8 décembre, l'armée d'occupation israélienne a pris le contrôle de la partie syrienne du mont Hermon, sur le plateau du Golan, afin d'empêcher les rebelles de s'emparer de la zone. De plus, Tel Aviv a bombardé plus de 400 cibles en Syrie visant des infrastructures militaires et des dépôts d'armes dans tout le pays.

■ **Sur le plan économique et social, quels sont les premiers signes de l'orientation du nouveau pouvoir ?**

JD: Le nouveau pouvoir syrien a déclaré aux chefs d'entreprise qu'il défendrait un marché libre et intégrerait le pays à l'économie mondiale, a rapporté Bassel Hamwi, le président de la Chambre de commerce de Damas, « élu » pourtant en novembre 2024, quelques semaines avant la chute du régime. HTS ne vise en effet pas une alternative à l'économie néolibérale et s'emploie déjà à rapprocher des réseaux d'affaires liés à l'ancien et au nouveau régime, ce qui ne peut que favoriser la reconduction du capitalisme de copinage que nous avons connu jusqu'ici.

De telles options, si elles ne sont pas combattues, ne peuvent conduire qu'au maintien des inégalités sociales abyssales qui avaient motivé le soulèvement révolutionnaire de 2011. Seule la mobilisation populaire pour la démocratie et la justice sociale peut faire avancer une véritable alternative ! ■



Rejoignez-nous ! Soutenez-nous !

Vous désirez en savoir plus sur l'Union Populaire ? Vous souhaitez adhérer ?

N'hésitez pas, prenez contact ! Par mail, via les réseaux sociaux, au téléphone ou en passant à notre local... **Bd Carl-Vogt 84 - 1205 GE** (arcade à deux pas d'Uni-Mail).

L'Union Populaire vit des cotisations de ses membres et de dons. Ces ressources sont indispensables pour faire vivre notre organisation et défendre une gauche combative à Genève. Vous pouvez nous soutenir financièrement en faisant un don, même modeste:



info@union-populaire.ch

+ 41 79 800 68 73

www.union-populaire.ch

Instagram:
[unionpopulaire.ch](https://www.instagram.com/unionpopulaire.ch)

Facebook:
Union Populaire

CCP 15-651667-7

IBAN: CH89 0900 0000 1565 1667 7

Adresse: Résistons C.P. 116 1211 Genève 28

Mention «Dons UP»



Rassemblements hebdomadaires de solidarité avec la PALESTINE organisés par le Collectif Urgence Palestine **TOUS LES MARDIS** de 17h30 à 18h30 à Bel-Air, au bas de la rue de la Cité devant la fontaine de l'Escalade. Y compris les **MARDIS 24.12 et 31.12.2024**

Rêver un impossible rêve et puis lutter toujours...

Sur le film **Rouge : la couleur qui annonce le journal (2024)**

Son de machine à écrire ; le texte s'affiche à l'écran une lettre après l'autre : « 15 mars 1976, la Ligue communiste révolutionnaire transforme son hebdomadaire Rouge en journal quotidien... »

Cette aventure « folle » et « incertaine » durera plus de 1000 jours...

Une aventure collective

Rouge nous emmène sur les lieux de cette « expérience collective » : une impasse à Montreuil, un bâtiment, Rotographie. Le « spectateur », y entre pratiquement en même temps que celles et ceux qui y ont carburé à la fin des années 1970. Les rotatives s'activent pour imprimer, une fois encore, le premier numéro de ce journal qui parfois « taillait des croupières à Libération » (Edwy Plenel, fondateur de Médiapart, dit Krasny).

« L'adjectif qui annonce la couleur »

En 1976, l'histoire mordait encore la nuque des militants révolutionnaires de la LCR. Même si les années 1968 étaient derrière eux et que la révolution des œillets au Portugal avait marqué le pas. Tout semblait cependant toujours possible comme le souligne Isabelle face caméra le sourire aux lèvres.

« La presse bourgeoise ment, Rouge dément ». Le ton est donné, le quotidien sera internationaliste, anti-capitaliste, anti-impérialiste, anti-stalinien ou ne sera pas ! Les militant·e·s s'y lancent à corps perdu, parce qu'il fallait le remplir ce satané journal, le corriger, l'imprimer, le diffuser, contre vents et marées.

Rouge devient à la fois cœur et réceptacle du bouillonnement de cette époque, « une culture très ouverte à tout ce qui surgissait de la société » : des combats internationalistes aux nombreuses grèves ; des salarié·e·s prêts à la confrontation sociale, aux premières ébauches de luttes écologistes ; des combats féministes, à ceux des homosexuel·le·s. Rouge c'est « une nouvelle génération révolutionnaire » en marche.

Mon nom est Rouge

Le documentaire raconte l'histoire d'un monde bien éloigné du nôtre. Aujourd'hui,

nous dit Krasny, sa belle moustache en chevron entourant un sourire mutin, « le vent est contraire, le vent est de face ». Et pourtant, cette aventure militante, révolutionnaire, et profondément humaine continue à nous parler. Sans doute est-ce le fruit des engagements enthousiastes de celles et ceux qui s'en sont fait les paladins. À travers les militantes, Rita (dite Caroline), Christine (dite Vallée), Isabelle, c'est la nécessaire articulation de la lutte pour le socialisme et du combat pour la libération des femmes qui continue à résonner. Et puis, il y a la remémoration de camarades morts (la voix d'Alain Krivine, le poing levé de Daniel Bensaïd, et de quelques autres...), envers lesquels notre responsabilité est immense. De quoi Rouge est-il le nom alors ? d'un éternel début. *Stéphanie Prezioso*



ROUGE
LA COULEUR QUI ANNONCE LE JOURNAL
Un documentaire sur l'histoire du quotidien de la LCR

JEUDI
19 DÉC 2024
à GENÈVE

ROUGE
Séance à 19h
PRIX LIBRE

Cinéma
LES SCALA

Rue des Eaux-Vives
23, 1207 Genève

En présence de:
Edwy PLENEL
et **Olivier**
BESANCENOT